

La seconde vie des sapins de Noël de la Métropole de Lyon

Comme chaque année depuis plus de 10 ans, la Métropole de Lyon met en place des points de collecte des sapins de Noël sur l'ensemble de son territoire juste après les fêtes de fin d'année.

Cette collecte s'effectuera du 3 au 17 janvier dans les 64 communes (dont les 9 arrondissements de Lyon) qui participent au dispositif. Au total, 171 points de collecte seront disponibles pour les habitants de la Métropole.

La liste complète de ces lieux de collecte est à retrouver sur le site :

www.grandlyon.com

En plus des 19 déchèteries de son territoire, dans lesquelles les citoyens sont invités à déposer leurs sapins, la Métropole de Lyon apporte donc un service supplémentaire en cohérence avec les principes de développement durable.

Cette action permet de :

- Lutter contre les dépôts sauvages sur le domaine public
- Éviter à la collectivité un surcoût de traitement (le traitement d'un dépôt sauvage coûte 5 fois plus cher qu'un dépôt en déchèterie)
- Valoriser les sapins collectés dans les centres de compostage métropolitains.

LES REGLES

<u>Sont acceptés</u>	<u>Ne sont pas acceptés</u>
■ Les sapins naturels avec ou sans socle en bois	■ Tous les autres sacs (ex : sacs en plastique)
■ Les sacs « Handicap International »	■ Les pots en plastique ou en terre
■ Les sacs bruns clairs à amidon de maïs	■ Les sapins plastiques
■ Les sacs « OK Compost »	■ Les sapins naturels floqués ■ Les guirlandes et autres décorations

Service Presse Métropole de Lyon :
Régis Guillet – rguillet@grandlyon.com
04 26 99 37 52/06 98 51 59 94
www.grandlyon.com/presse

Du 03 au 17 janvier

Recyclez votre sapin

Pas de décoration **Pas de pot** **Pas de sac plastique sauf sac à sapin compostable**

GRANDLYON
la métropole

Les chiffres de la collecte depuis 2007

2007 : 20 tonnes
2008 : 34 tonnes
2009 : 37 tonnes
2010 : 46 tonnes
2011 : 66 tonnes
2012 : 98 tonnes
2013 : 98 tonnes
2014 : 144 tonnes
2015 : 185 tonnes
2016 : 192 tonnes
2017 : 202 tonnes

Ces sapins sont valorisés dans les centres de traitement du territoire métropolitain. Ils sont transformés en compost, en copeaux de bois pour les jardins ou en combustible à destination de chaudières à bois.

Service Presse Métropole de Lyon :
Régis Guillet – rguillet@grandlyon.com
04 26 99 37 52/06 98 51 59 94
www.grandlyon.com/presse